



*Appel à projets 'soutien à l'innovation' 2001
Programme terminé en octobre 2003*

Ostréiculture en eaux profondes Analyse socio-économique, innovation et accès aux zones d'élevage
--

Chef de file : OIKOS Environnement Ressources
Technopôle Brest-Iroise – 38 rue Jim Sevellec – 29200 Brest
Tél : 02.98.05.52.11 ; fax : 02.98.05.52.12 ; oikos@wanadoo.fr
Contact : Gildas Borel, Manuelle Philippe

Partenaire : SRC (Section régionale de conchyliculture) Poitou-Charentes

■ Introduction

La SRC Poitou-Charentes a mis en place depuis quatre ans des essais d'ostréiculture en eaux profondes dans le pertuis d'Antioche. Ces essais de nouvelle technique s'inscrivent dans une démarche de restructuration du bassin visant à répondre aux contraintes subies par les ostréiculteurs (surcharge, manque d'espace, accroissement de la mortalité des huîtres, diminution de leur croissance, etc.).

Cette étude a pour objet l'analyse socio-économique du projet d'ostréiculture en eaux profondes en Charente-Maritime. Elle vise à fournir des éléments de décision aux porteurs du projet s'appuyant sur un état des lieux de la conchyliculture en Charente-Maritime, les résultats des simulations de transfert d'huîtres de l'estran vers l'eau profonde, les résultats d'une enquête, une discussion relative à l'émergence de projets innovants en conchyliculture s'enrichissant de quatre expériences de développement d'activités conchyloles innovantes.

■ Situation de l'ostréiculture au niveau régional : données économiques et sociales

Les données économiques et sociales concernant l'ostréiculture sont dispersées et disparates, aucun organisme ne les regroupe toutes. Les principales sources de données sont les Affaires maritimes, le CNC (Comité national de la Conchyliculture), la SRC Poitou-Charentes, l'AGLIA (Association du grand littoral atlantique), et les études économiques et sociales produites sur l'ostréiculture en Charente-Maritime. De plus, deux initiatives ont permis de disposer de données plus complètes et actualisées sur la situation de l'ostréiculture au niveau régional :

- Au cours du recensement général conchylole (mené en 2002) toutes les exploitations conchyloles ont été soumises à un questionnaire afin d'identifier la population travaillant dans le secteur, les sites, les moyens de production, etc. Les premiers résultats ont été fournis par la DDAF (Direction départementale de l'agriculture et de la forêt) de Charente-Maritime.
- Des études de groupes commandées par l'Organisation de producteurs d'huîtres de Marennes-Oléron au CGO (Centre de Gestion Océan) fournissent des informations comptables générales pour sept types d'entreprises ostréicoles du bassin.

■ Transfert des huîtres en eaux profondes et simulation

Quatre modèles prédictifs des résultats de l'élevage des huîtres en Charente-Maritime ont été construits. Ils concernent les producteurs purs et les producteurs-négociants, sur estran et en eaux profondes. Les résultats de ces modèles fournissent un ordre de grandeur des performances des entreprises selon le mode de culture. Ils ont été ajustés à l'aide des données d'expérimentations disponibles (année 2001) et des études de groupes du CGO. Les résultats d'entreprises ont été extrapolés au bassin afin d'estimer à cette échelle l'effet d'un transfert d'une partie des huîtres de l'estran vers l'eau profonde.

Les résultats laissent apparaître qu'une production de 220 t d'huîtres par les producteurs purs est nécessaire pour permettre une rémunération du capital de 10 % par an (en moyenne sur dix ans). La rémunération de la main d'œuvre familiale est incluse dans le modèle. La moyenne de production des entreprises de production pure est de 39 t sur estran (en 2001, source CGO). L'augmentation de la production de 39 t à 220 t ne correspondrait pas à un simple accroissement de l'activité mais à une profonde modification des modes de travail et de la structure des entreprises. Les entreprises sont actuellement essentiellement familiales et de petite taille. Pour atteindre 220 t de production, elles devraient envisager le passage à une activité plus « industrielle » ou un regroupement au sein d'une structure collective pour tout ou partie de leur activité.

■ Enjeux du développement de l'ostréiculture en eaux profondes et innovation technique

Cette partie de l'étude a pour objet de faire un historique de quelques expériences de développement d'élevages de coquillages vers des espaces qui ne sont pas traditionnellement exploités par la conchyliculture. La conquête de nouveaux sites pose en effet à la fois des problèmes techniques, économiques et sociaux du fait des multiples usagers de la mer côtière. Les différentes expériences décrites apportent un éclairage sur le déroulement du projet d'ostréiculture en eaux profondes en Charente-Maritime.

Quatre exemples (ostréiculture en eaux profondes en rade de Brest, en baie de Quiberon, en baie de Cancale, et du développement de la conchyliculture en mer ouverte en Languedoc-Roussillon) sont traités sous les axes suivants :

- origine, initiateurs et actions au service du démarrage du projet,
- type de site, espèce cultivée, et formes d'organisation juridiques rencontrées,
- conflits d'usages et autres difficultés,
- évolution des projets.

Ces cas ne sont pas tous relatifs à l'ostréiculture, les aspects historiques et sociaux étant plus privilégiés que les techniques à proprement parler.

■ Résultat des enquêtes et propositions émergentes pour l'élevage des huîtres en eaux profondes en Charente-Maritime

Plus de 70 personnes ont été interrogées (ostréiculteurs, pêcheurs, scientifiques, responsables d'organisations professionnelles, maires de communes littorales, Affaires maritimes, plaisanciers, écologistes, etc.). Les entretiens avec les ostréiculteurs étaient axés sur les formes d'organisation envisagées (partage ou non de matériel, mise en commun d'huîtres à semer, mise en commun de concessions), la capacité de la profession à les mettre en place et les faire durer dans le temps.

Les choix d'organisation vont du tout collectif au tout individuel en passant par des options intermédiaires. Le regroupement des ostréiculteurs au sein d'une structure permettant d'assurer la commercialisation n'a jamais été évoqué par les professionnels. Certains ne jugent pas la profession ostréicole capable de se regrouper. D'autres, au contraire croient à ce regroupement, soit parce qu'ils estiment qu'il est nécessaire d'un point de vue financier ou pour des raisons d'équité sociale (le montant des investissements pour l'élevage des huîtres en eaux profondes est élevé et ne pourrait être assumé par de petits ostréiculteurs seuls). Dans la majorité des cas, les ostréiculteurs disent vouloir conserver la famille comme base d'organisation et n'avoir recours à des regroupements avec d'autres professionnels que pour les motifs économiques.

L'une des préoccupations des ostréiculteurs est le nombre de professionnels désireux d'élever des huîtres en eaux profondes (estimé par eux entre 200 et 800 personnes) et les surfaces nécessaires par exploitant (selon les estimations, 0,5 à 50 ha).

■ Avancement du projet d'ostréiculture en eaux profondes

Les expérimentations réalisées en 2001 et 2002 n'ayant pas donné pleinement satisfaction aux ostréiculteurs, elles ont été suspendues en 2003. Au cours de la dernière réunion de la « commission de suivi eaux profondes » (octobre 2003), les professionnels ont envisagé de relancer le projet en s'organisant en coopérative afin de réaliser des essais sur une nouvelle concession, plus adaptée à ce type d'élevage.

Le fait qu'il n'y ait pas eu d'expérimentations nouvelles limite la portée des simulations réalisées dans le cadre de cette étude, mais les informations recueillies fournissent des éléments de réflexion permettant d'alimenter la discussion entre les professionnels.